



PULPE DE POIS

Matière première humide destinée à l'alimentation animale



Photo non contractuelle

Coproduit de l'amidonnerie de pois protéagineux, obtenu à partir de la farine de pois, après extraction de l'amidon et des protéines. La pulpe de pois humide est composée principalement des parois cellulaires internes du grain de pois et d'amidon résiduel. Elle se présente sous la forme d'une **pâte de couleur claire** relativement odorante. Sa production dans un unique site en France assure une **qualité très régulière** du produit.

Composition chimique :

Matière sèche	%	24	Sucres	% MS	<1
Matière azotée totale	% MS	8	Matière minérale	% MS	3
Matière grasse	% MS	1,5	Calcium	g / kg MS	1,5
Cellulose brute	% MS	10	Phosphore	g / kg MS	2
NDF	g / kg MS	350	Magnésium	g / kg MS	1
ADF	g / kg MS	80	Potassium	g / kg MS	10
Amidon	% MS	26	Sodium	g / kg MS	0,5

Composition en acides aminés - équations INRA (g/kg MS) :

Lysine	4,8
Méthionine	0,64
Cystine	1,04
Thréonine	2,56
Tryptophane	0,64

Valeurs nutritionnelles (/kg MS) :

UFL	UFV	PDIN	PDIE	PDIA
1,03	1,02	80 g	100 g	35 g

Energie nette Porc

2600 kcal

Avantages :

Toutes les données et caractéristiques techniques, recommandations ou suggestions contenues dans ce bulletin technique n'ont qu'une valeur indicative qui ne saurait engager la responsabilité de MARGARON SAS. Les conditions de stockage et de mise en œuvre du produit n'étant pas sous notre contrôle, nous déclinons toute responsabilité pour toute perte ou dommage qui pourraient en résulter.

Caractéristiques :

Haute valeur énergétique	Concentration énergétique des rations
Amidon intermédiaire	Idéal à la mise à l'herbe
Cellulose très digestible (lignine = 0,5%)	Substitution des céréales
Appétence	Complémentation des régimes base maïs ou herbe
	Source d'énergie supplémentaire sécurisante
	Bonne ingestion de matière sèche
	Bonne couverture des besoins énergétiques

Conformité :

- Dénomination selon Règlement (UE) 68/2013 : Matière première pour aliments des animaux : Pulpe de pois n°3.11.10.
- Conforme à la directive 2002/32/CE relative aux substances indésirables dans l'alimentation des animaux.

Conseils de stockage et de conservation :

- Stockage en **silo couloir** ou en taupinière, sur aire bétonnée propre, sans contact avec la terre et indemne de tout corps étranger. Le silo ne doit pas être contaminé par des hydrocarbures et huiles provenant du matériel agricole.
- **Silo long (10-12m), étroit (3-4m) et de faible hauteur** pour permettre un **avancement** suffisant de **15 à 20 cm par jour**, et ce particulièrement l'été. *Demandez conseil à votre technicien ;*
- Sur une **courte période** (quelques semaines), **stockage tel quel** ; Sinon, silo à **tasser** au godet puis couvrir **hermétiquement** avec une bâche plastique neuve et lestée pour permettre une acidification rapide et une **conservation optimale** du produit ;
- Une fois le produit tassé et couvert, **attendre 2 semaines avant l'ouverture du silo** ;
- Stockées dans de bonnes conditions, conservation de **plusieurs mois**.

Recommandations d'utilisation :

Vaches laitières	Taurillons	Gros bovins	Petits ruminants
5 à 10 kg brut/j	4 à 8 kg brut/j	5 à 10 kg brut/j	0,5 à 2 kg brut/j

- Prévoir une transition alimentaire.
-

Porc Croissance

10 à 15% MSI (Matière Sèche Ingérée)

Conditionnement et disponibilité :

- Livraison **vrac 30t**;
- Disponibilité **toute l'année**.

Toutes les données et caractéristiques techniques, recommandations ou suggestions contenues dans ce bulletin technique n'ont qu'une valeur indicative qui ne saurait engager la responsabilité de MARGARON SAS. Les conditions de stockage et de mise en œuvre du produit n'étant pas sous notre contrôle, nous déclinons toute responsabilité pour toute perte ou dommage qui pourraient en résulter.